



ATTESTATION PERMANENTE Exploitant(e) agricole

Je soussigné (e), _____

exploitant (e), agricole sur la commune de _____

N° de Siret : _____

N° Pacage : _____

certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié au motif autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 :

- Déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle,
- Déplacement nécessaire pour les besoins de l'exploitation.

Ces activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail.

Attestation permanente valable à compter du 23 mars 2020 et pour une durée illimitée.

Fait pour valoir ce que de droit,

Signature de l'exploitant (e)